

N° du dossier de demande : 1/22/0355

AVIS AU PUBLIC

Établissements classés

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une prolongation de l'autorisation requise par l'article 13.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés:

Établissement de la classe 1

La société anonyme Proximus Luxembourg, 18, Rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, sollicite la prolongation de l'autorisation relative à l'exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Mompach, au lieu-dit « Pafebiérg », numéro cadastral 135/2187, section MB de Mompach.

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale à Rosport, 9, Rue Henri Tudor, du 18 août au 1 septembre 2022 inclusivement et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre f.f.,



Le secrétaire,
contresaign, article 74 de la loi communale

